



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE GESTION DE LA FLOTTE DES VÉHICULES VILLE DE PONT-AUDEMER

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.1111-4, L.2122-1, R. 2122-9-1 et L. 2172-3 du Code de la Commande publique,

VU la délibération N° 68-2024 du Conseil Municipal de la Commune de Pont-Audemer portant délégation au Maire concernant la passation des marchés publics,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire appel à la société GEOTAB pour la mise en place d'une solution de gestion de la flotte des véhicules de la Ville de Pont-Audemer,

Le Maire,

DECIDE de signer le devis N° Q – 16389, émis le 11/12/2025, par la société GEOTAB sis ORNICAR - FLEETMATICS France 99 Chemin de l'étoile 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, pour la mise en place d'une solution de gestion de la flotte des véhicules de la Ville de Pont-Audemer.

Le règlement de la facture se fera chaque mois pour un montant de 499.5 € HT sur une période d'engagement de 36 mois.

Le montant total de la mission est de 17 982 € H.T.

Fait à Pont-Audemer, le 26 décembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 1er adjoint, en charge du personnel, des sports, de la jeunesse et des affaires générales

Christophe CANTELOUP

